

**Après le CEFF, l'école secondaire ? Quelles conséquences pour la formation actuelle et pour celles et ceux qui l'assurent ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Plusieurs interventions ont été développées dans notre Parlement pour tenter d'éviter le départ du CEFF à Moutier. Manifestement sans effet puisque ce déplacement est désormais acté.

Et voici que nous apprenons que trois solutions pour l'avenir de l'école secondaire prévôtoise ont été étudiées par la Berne cantonale. Comme par hasard, celle garantissant le statu quo en ville de Moutier est présentée comme étant la plus coûteuse. Cela ne semble pourtant pas être le cas si l'on se réfère à l'excellent exemple en place depuis des décennies à La Courtine.

Cerise sur le gâteau, on évoque l'idée qu'un vote pourrait avoir lieu sur le sujet, mais pas à Moutier, bien sûr, seulement dans sa couronne. Les contours du vote ne sont pas encore définis pour le reste.

Ces deux éléments peuvent avoir des conséquences pour l'organisation de la formation à Moutier et pour des collaborations avec le Jura. D'où nos questions :

**1. Le directeur du CEFF, après l'annonce du départ de l'école à Bienne, a déclaré sur les ondes qu'il considérait comme très intéressant de pouvoir collaborer avec de nouvelles écoles :**

- **Le Gouvernement a-t-il déjà évalué la manière dont la collaboration actuelle entre le CEFF et la Division artisanale risquait d'être modifiée ?**
- **A-t-il évalué l'impact sur l'offre en faveur des apprenti-es jurassien-nes touché-es par ce déplacement, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue d'attrait de la formation dispensée ?**
- **S'est-il intéressé aux éventuelles conséquences pour le personnel enseignant tant bernois que jurassien directement concerné par ce changement ?**

**2. Les responsables bernois présentent la solution du maintien de l'école secondaire à Moutier comme étant la plus coûteuse, et moins bien adaptée au système scolaire bernois. Ces arguments tiennent-ils la route en regard de l'expérience menée depuis fort longtemps à La Courtine ?**

**3. En cas de retrait des élèves de la couronne prévôtoise de l'école secondaire de Moutier, les effectifs dans cette école seront-ils suffisants pour assurer une organisation de l'enseignement optimale ?**

**4. Pour les enseignant-es qui perdraient alors leur emploi à Moutier, la garantie d'un engagement dans la nouvelle école bernoise leur est-elle accordée ?**

**5. La volonté de procéder à un vote n'est-elle pas un moyen de contourner la volonté des parents du Grand Val qui ont largement signé une pétition pour que la solution d'une école secondaire à Moutier soit maintenue ?**

**6. Le Gouvernement aura-t-il un mot à dire pour l'école secondaire ou devra-t-il, comme pour le CEFF, se contenter de regarder passer le train ?**

Rémy Meury (CS-POP)

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)

Intervention déposée officiellement le 31 août 2022

### **Documents annexés**

- 0.Interpellation CEFF et ES MOUTIER.pdf



Parlement jurassien  
Groupe Vert·es et CS-POP

Interpellation n°

**Après le CEFF, l'école secondaire ? Quelles conséquences pour la formation actuelle et pour celles et ceux qui l'assurent ?**

Plusieurs interventions ont été développées dans notre Parlement pour tenter d'éviter le départ du CEFF à Moutier. Manifestement sans effet puisque ce déplacement est désormais acté.

Et voici que nous apprenons que trois solutions pour l'avenir de l'école secondaire prévôtoise ont été étudiées par la Berne cantonale. Comme par hasard, celle garantissant le statu quo en ville de Moutier est présentée comme étant la plus coûteuse. Cela ne semble pourtant pas être le cas si l'on se réfère à l'excellent exemple en place depuis des décennies à La Courtine.

Cerise sur le gâteau, on évoque l'idée qu'un vote pourrait avoir lieu sur le sujet, mais pas à Moutier, bien sûr, seulement dans sa couronne. Les contours du vote ne sont pas encore définis pour le reste.

Ces deux éléments peuvent avoir des conséquences pour l'organisation de la formation à Moutier et pour des collaborations avec le Jura. D'où nos questions :

**1. Le directeur du CEFF, après l'annonce du départ de l'école à Bienne, a déclaré sur les ondes qu'il considérait comme très intéressant de pouvoir collaborer avec de nouvelles écoles :**

- **Le Gouvernement a-t-il déjà évalué la manière dont la collaboration actuelle entre le CEFF et la Division artisanale risquait d'être modifiée ?**

- **A-t-il évalué l'impact sur l'offre en faveur des apprenti·es jurassien·nes touché·es par ce déplacement, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue d'attrait de la formation dispensée ?**

- **S'est-il intéressé aux éventuelles conséquences pour le personnel enseignant tant bernois que jurassien directement concerné par ce changement ?**

**2. Les responsables bernois présentent la solution du maintien de l'école secondaire à Moutier comme étant la plus coûteuse, et moins bien adaptée au système scolaire bernois. Ces arguments tiennent-ils la route en regard de l'expérience menée depuis fort longtemps à La Courtine ?**

**3. En cas de retrait des élèves de la couronne prévôtoise de l'école secondaire de Moutier, les effectifs dans cette école seront-ils suffisants pour assurer une organisation de l'enseignement optimale ?**

**4. Pour les enseignant·es qui perdraient alors leur emploi à Moutier, la garantie d'un engagement dans la nouvelle école bernoise leur est-elle accordée ?**

**5. La volonté de procéder à un vote n'est-elle pas un moyen de contourner la volonté des parents du Grand Val qui ont largement signé une pétition pour que la solution d'une école secondaire à Moutier soit maintenue ?**

**6. Le Gouvernement aura-t-il un mot à dire pour l'école secondaire ou devra-t-il, comme pour le CEFF, se contenter de regarder passer le train ?**

Delémont, le 31 août 2022

Groupe Vert·es et CS-POP  
Rémy Meury